

REGLEMENT

Vous acceptez, dans le cadre de la participation à l'Opération "Au plus près du XV", de céder à titre gracieux et non exclusif à Société Générale et aux filiales de son Groupe, l'intégralité des droits de propriété intellectuelle relatifs aux tweets, aux photos et vidéos que vous avez publiés sur Twitter dans le cadre de l'Opération (ci-après dénommés ensemble les « Eléments »), de telle sorte que Société Générale ou toute autre personne physique ou morale de son choix puisse, sans restriction, reproduire, représenter, exploiter, adapter les Eléments et ce par tous moyens, et notamment en affichage, en presse, sur le web et les réseaux sociaux, en vidéo et dans les stade pour le monde entier et pour toute la durée de protection actuellement accordée ou qui sera accordée dans l'avenir aux auteurs, par les lois et règlements français ainsi que par les conventions internationales.

Vous garantissez à Société Générale être le légitime détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux Eléments et/ou avoir acquis l'ensemble des droits permettant l'exploitation des Eléments par Société Générale et/ou par les filiales de son Groupe dans le cadre de l'Opération.

A ce titre, vous garantissez expressément à Société Générale et aux filiales de son Groupe, la jouissance pleine et entière des droits cédés sur les Eléments, contre tout trouble, revendication, éviction ou réclamation émanant de tout tiers invoquant la violation d'un droit quelconque, et notamment contre toute action en contrefaçon et/ou en concurrence déloyale et/ou parasitaire et supporterez tous les frais et dommages-intérêts afférents.

Vous autorisez également à titre gracieux Société Générale et les filiales de son Groupe à utiliser vos nom, prénom et image (ci-après dénommés ensemble l'« Image ») dans le cadre de la communication afférente à l'Opération. Cette autorisation est accordée pour une utilisation sur tous supports et en tous formats, pour une durée de 2 ans à compter du 24 Novembre 2016, date du début de l'Opération, et pour le monde entier. Société Générale et/ou les filiales de son Groupe restent libres d'exploiter ou non les Eléments et votre Image dans le cadre de l'Opération, sans que vous ne puissiez revendiquer une quelconque indemnité ou compensation à quelque titre que ce soit, et en particulier sur le fondement d'un manque à gagner et/ou d'une perte de chance, ce que vous comprenez, reconnaissez et acceptez expressément.

Vous comprenez, reconnaissez et acceptez expressément que la présente cession sur les Eléments et votre Image ne pourra donner lieu à aucune contrepartie de quelque nature que ce soit.

La participation à la présente Opération entraîne pour vous l'acceptation pleine et entière, sans réserves ni restrictions, des termes et conditions ciavant énoncés."